

*Chronique à propos de la lignée de Marie Beaulieu et son premier époux Jean Deschênes<sup>1</sup>*

*– Quelques histoires de vie familiale –*

*Partie 1*

«[...] le roi est tributaire de l'agriculture».

– Qohéleth 5 : 8

Par Gervais Deschênes, Ph. D.

*Lignée généalogique entre l'union maritale de Marie Élise Albertine Beaulieu et Jean Deschênes<sup>2</sup>*

Mariages			Mariages		
Françoise Durand	Notre-Dame de-Chemillé, Angers, comté d'Anjou	Jean Hudon dit Beaulieu	Charlotte Maugis (1607-1676)	1629, Charente-Maritime, France	Pierre Miville dit le Suisse (1602-1669)
Marie Gobeille <sup>3</sup>	13 juillet 1676, Québec	Pierre Hudon dit Beaulieu (1648-1710)	Catherine de Baillon (1645-1688)	2 novembre 1669, Québec	Jacques Miville DesChesnes (1639-1688)
			Marthe Vallée (1683-1748)	28 août 1702, Rivière-Ouelle	Charles Miville dit le cadet (1677-1758)
Geneviève Lévesque (1707-1770)	30 août 1723, Rivière-Ouelle	Louis Hudon (1697-1751)	Anne Roy (1713-1799)	26 octobre 1735, Sainte-Anne-de-la- Pocatière	Jacques Miville- Deschênes (1709-1789)
Marie Josephe Martin (1741-d.i.)	10 février 1766, Rivière-Ouelle	Augustin Hudon dit Beaulieu (1742-1796)	Charlotte Caron (1756-1829)	23 novembre 1772, Sainte-Anne-de-la- Pocatière	Claude-Raphaël Miville-Deschênes (1748-1820)
Rose Rioux (1790-1834)	20 juillet 1812, Trois-Pistoles	Henry Hudon dit Beaulieu (1779-1843)	Angéline Saucier (1778-1845)	16 novembre 1801, Sainte-Anne-de-la- Pocatière	Rigobert Miville — Deschênes (1781-d.i.)
Euphrasie Dion (1837-1907)	28 juillet 1857, Trois-Pistoles	Hilaire Hudon dit Beaulieu (1832-1919)	Appoline Lagacé (1825-1875)	6 mars 1848, Trois-Pistoles	Guillaume Miville- Dechene (1818-1880)
Amanda Lavoie (1876-1940)	10 septembre 1901, Sainte-Françoise	Théophile-Cirice Beaulieu (1879-1968)	Emma Leblond (1869-1928)	10 janvier 1888, Trois-Pistoles	Ignace Deschênes (1864-1924)
Marie Élise Albertine Beaulieu <sup>4</sup> née à Sainte-Françoise, le 30 août 1903; décédée à Laval le 5 mars 1990.		4 juillet, 1928 Sainte-Françoise		Jean-Baptiste Deschênes né à Saint-Jean-de-Dieu, le 5 décembre 1901; décédé à Saint-Jean-de-Dieu le 28 janvier 1949.	

\*\* Mariée en deuxièmes noces en l'église de Saint-Jean-de-Dieu, le 18 août 1956 à Émile Bouchard (1894-1966).

Mariage sans enfant.

\*\* Mariée en troisièmes noces en l'église Saint-Maurice à Bois-des-Fillion, Terrebonne, le 21 juillet 1973 à Philippe Marquis (1897-1988). Mariage sans enfant.

Légende : d.i. (date inconnue)

Cette chronique raconte des histoires de vie<sup>5</sup> d'une famille canadienne-française résidant au village de Saint-Jean-de-Dieu<sup>6</sup>. Nous traiterons avant tout de l'union entre Jean-Baptiste Deschênes (1901-1949)<sup>7</sup> et Marie Beaulieu (1903-1990)<sup>8</sup> en décrivant la force de caractère de ces ancêtres : des personnes de principes, joviales et croyantes, transmettant des valeurs chrétiennes et fières de construire une vie fondée sur l'agriculture. Par la suite, nous nous intéresserons brièvement aux deux unions subséquentes de Marie Beaulieu.



Ignace Deschênes.  
Source : Gervais Deschênes

Jean-Baptiste Deschênes, mieux connu sous le prénom de « Jean », était un cultivateur très respecté propriétaire d'une ferme qui lui permettait de pourvoir aux besoins de sa famille. Son père, Ignace Deschênes (1864-1924), lui a transmis les techniques des tâches agricoles. Nous savons que son premier aïeul en Nouvelle-France est Pierre Miville dit le Suisse (1602-1669)<sup>9</sup>.

Ce dernier fut mercenaire et maître-menuisier sous les ordres du cardinal Richelieu lors du siège de La Rochelle (1627-1628). À la suite d'interminables combats fratricides que s'étaient livrés catholiques et protestants, il se maria vers 1629 à Charlotte Maugis (1607-1676). Le couple Miville-Maugis vécut quinze années à Brouage avec leurs sept enfants<sup>10</sup>. Dans ce port par lequel transitaient nombre d'échanges commerciaux, le couple captait des bribes d'information sur le Nouveau Monde, souvent en conversant avec les marins. Ils développaient ainsi quelques conceptions imaginaires de cette contrée mystérieuse alimentant leurs rêves et leurs espoirs quant à l'exploration de ces espaces encore inconnus en vue d'en exploiter les richesses innombrables en pratiquant notamment la pêche de la morue et la traite de fourrures.

Vivant dans l'extrême indigence et mal dans leur peau, ils y voyaient l'opportunité d'une vie nouvelle remplie de promesses. Pierre Miville dit le Suisse traversa donc l'Atlantique en 1649 avec son épouse

Charlotte Maugis et leur progéniture en affrontant les maintes menaces de la mer ; un long voyage qui dura quelque trois mois sans louvoiement pour enfin arriver à destination dans le bourg de Québec vers la fin du mois d'août. C'est à titre de capitaine adjoint de milice<sup>11</sup>, de maître-menuisier et d'habitant que le « Souice » s'est vu octroyer deux terres le 28 octobre 1649 par l'entremise du gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France Louis d'Ailleboust de Coulonge et d'Argentenay (1612-1660).

C'est en ces lieux que Pierre Miville dit le Suisse y construisit des dépendances. La première propriété se situait sur la Grande Allée du bourg de Québec, d'une superficie de 26 arpents. La deuxième propriété est une terre de l'autre côté du Saint-Laurent en face du bourg de Québec d'une superficie de trois arpents de front sur 40 arpents de profondeur où il demeura avec sa famille pendant une grande partie de sa vie. Il s'est fait également allouer un terrain sur la rue Saint-Louis sur lequel il bâtit une maison qui fut vendue en 1654 au maître-armurier Charles Phélippeaux (1629-1665). Tout allait bien pour le « Souice », même que le gouverneur Jean de Lauzon (1584-1666) lui accorda un terrain sur la rue Saint-Pierre vers 1656, d'une superficie de 20 pieds sur 22 pieds dans la basse-ville du bourg de Québec qu'il gardera jusqu'à son décès. Pierre Miville dit le Suisse y construisit une petite annexe avec un « apentif à costé », une cheminée, une cave et un grenier permettant à sa famille d'habiter le secteur commercial du bourg de Québec<sup>12</sup> qui comptait 800 habitants en 1663<sup>13</sup>.

Le 17 juillet 1665, soit un an après son bannissement de cette position stratégique en Amérique du Nord<sup>14</sup>, le marquis Alexandre de Prouville de Tracy (1596-1670) concéda à Pierre Miville dit le Suisse et à ses fils, l'aîné François Miville (1634-1711)<sup>15</sup> et le cadet Jacques Miville dit DesChesnes (1639-1688) ainsi qu'à d'autres « Souice » — Jean Cahusin, Jean Gueuchard, François Rimé et François Tisseau —, une portion de terre désignée par le vocable « Les Cantons des Suisses fribourgeois » d'une superficie de 21 arpents de front sur 40 arpents de profondeur localisés à la Grande-Anse dans Sainte-Anne-de-la-Pocatière<sup>16</sup>.

En ce qui concerne plus particulièrement Jacques Miville dit DesChesnes, reconnu comme charpentier, il est l'époux de la non moins remarquable fille

du roy Catherine de Baillon (1645-1688). Cette matriarche de la Nouvelle-France tire ses origines de la noblesse par sa grand-mère paternelle, Renée de Maillard (1560-1630) : une lignée impressionnante<sup>17</sup> remontant depuis la dynastie carolingienne où l'empereur d'Occident, portant le nom vénérable de Charlemagne (742-814), fut une figure de proue et réputé avoir valorisé les sciences, dynamisé les grands monastères et instauré les premières écoles chrétiennes pendant le Moyen-Âge.

Pour le couple DesChesnes-de Baillon, que ce soit dans la région du bourg de Québec ou la Grande-Anse, la vie quotidienne au début de la Nouvelle-France était rude et périlleuse, mais apportait des dividendes en termes socioéconomiques, religieux et spirituels. Il ne s'agissait pas d'attendre oisivement pour manger la « noix », mais surtout de déployer tous les efforts afin de briser la coquille pour retirer le fruit à l'intérieur. Cela dit, les repas étaient préparés à partir d'une profusion de nourriture transformée en de multiples plats savoureux régionaux durant cette ère sociohistorique mémorable :

*Catherine avait en permanence, sous les yeux, la terre cultivée, la forêt et le fleuve. Tout ou presque de ce qui composait les repas venait de là. Le lard et la volaille étaient évidemment à l'honneur, mais aussi quantité de produits de la chasse et de la pêche : perdrix, tourtes, chevreuils et originaux ; anguilles, esturgeons, harengs, saumons. Fruits et légumes trouvaient place sur la table des Miville, entre autres, une sorte d'énorme sphère jaune orangé à chair fine et lisse inconnue de la fille du roy : la citrouille. Catherine découvrit aussi une merveilleuse friandise dont la recette venait des Amérindiens : le sucre d'érable. Gageons que la fille du roy fut étonnée tout autant par la qualité et l'abondance de la nourriture que par la variété des mets. Aucune fille de son rang, sur le vieux continent, n'aurait pu se permettre d'avoir une table aussi riche.*<sup>18</sup>

Lorsque le couple DesChesnes-de Baillon résidait dans « Les Cantons des Suisses fribourgeois » où ils vécurent la majorité de leur existence, il a pratiqué la traite des fourrures. Les peaux étaient expédiées en Europe pour être transformées en mantes, en manteaux, en manchons ou en chapeaux. Jacques et François étaient associés avec leur mère dans une société fondée à l'automne 1669, confirmée légalement<sup>19</sup> par l'intendant Jean Talon (1626-1694)<sup>20</sup>, le 22 avril 1671<sup>21</sup>.

Toutefois, cette petite entreprise familiale financée à crédit périclita rapidement en raison, d'une part, de la maladie chez les Premières Nations, et d'autre part, du manque de neige lors de la première saison de chasse d'animaux à fourrure. Cette société fit faillite en juillet 1671, environ cinq ans avant le décès de Charlotte Maugis devenue veuve de Pierre Miville, dit le Suisse, décédé le 14 octobre 1669 à Lauzon. Toutefois, la propriété à la Grande-Anse resta en propre à Jacques qui contracta 744 arpents de terre situés d'un côté et de l'autre de la rivière Saint-Jean ainsi qu'à l'extrémité de la rivière de la Grande-Anse. Ce territoire étendu qui comprenait « Les Cantons des Suisses fribourgeois » et la terre de la rivière Saint-Jean fut repris en 1674 par le seigneur Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie (1646-1703)<sup>22</sup> au profit du censitaire Pierre Normand, et ce, à travers la tourmente des grossesses de Catherine de Baillon<sup>23</sup>. Qui plus est, le reste de terre de la rivière Saint-Jean que possédait le couple DesChesnes-de Baillon faisait partie d'un territoire que se disputaient âprement le seigneur de la Bouteillerie et la seigneuresse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Marie-Anne Juchereau.

À la suite de ce litige rocambolesque, il ne resta plus que 240 arpents de terre au couple DesChesnes-de Baillon qu'il vendit à Nicolas Huot, un autre censitaire. Cependant, l'impatience de certains créanciers<sup>24</sup> retomba sur le couple parce que l'ambition pécuniaire les incitait à retrouver à tout prix leurs débours. Le couple DesChesnes-de Baillon a été contraint de tout vendre en cédant pour cinquante livres sa part d'héritage ainsi que sa terre sur la côte de Lauzon. Il a toutefois évité une plus grande perte, sachant rebondir avec vigueur pour affronter la cupidité de ses adversaires qui cherchaient à leur ravir ces biens matériels. Il ne perdit pas tout puisqu'après l'accouchement de Catherine de Baillon d'un cinquième enfant en 1677 Charles Miville dit le cadet (1677-1758), le couple DesChesnes-de Baillon réussit à acheter in extremis une propriété de ce charmant et beau coin de pays :

*Au cours de leur séjour à Québec, pendant l'été 1677, les Miville réussirent à acheter une petite terre de 72 arpents dans la seigneurie de la Bouteillerie. L'endroit était situé sur la rive gauche du « premier détour » de la Rivière-Ouelle. Le vendeur était un certain Jacques Bernier, dit Jean de Paris. Il leur céda les 72 arpents pour*

*la modique somme de 40 livres. C'était une belle terre, riche et fertile, au sol limoneux, dont deux des côtés étaient attenants à la sinueuse Rivière-Ouelle et les voisins y étaient plus nombreux qu'à la Grande-Anse! Le lieu était magnifique et, ce qui était certainement le plus important, il offrait aux époux Miville une chance de redémarrer du bon pied...*<sup>25</sup>

Pour des motifs toujours obscurs, l'infortune du couple a perduré puisque Jacques Miville-DesChesnes affirme au recensement de 1681 qu'il « possède deux fusils, sept bêtes à cornes et huit arpents en valeur »<sup>26</sup>. Un fléau frappa quelques années plus tard la Nouvelle-France lors de l'hiver 1688. Ainsi, la propagation de la fièvre pourpre appelée aujourd'hui la rougeole se manifesta en Nouvelle-France où 10 %<sup>27</sup> de la population coloniale fut décimée d'un trait de plume. Parmi ce nombre, le couple DesChesnes-de Baillon n'échappa pas à la tragédie. Pour Catherine de Baillon affaiblie par ses grossesses consécutives, ses nombreuses démarches pour défendre les intérêts de son époux ainsi que par cette lutte incessante pour survivre, l'agglomération à la Grande-Anse était devenue une terre inhospitalière. Jacques dit DesChesnes et Catherine de Baillon rendirent l'âme tous les deux en pleine maturité à quelques heures d'intervalle, le 27 janvier 1688 à l'âge respectif de 49 et de 43 ans.

Au-delà de ces événements difficiles, l'activité agricole reste de première importance en Nouvelle-France, ce que le couple Deschênes-de Baillon a toujours reconnu et su transmettre à sa descendance. De fait, l'agriculture était un moyen de subsistance chez la plupart des familles canadiennes-françaises. Sans l'agriculture, la vie familiale et sociale aurait été impossible. C'est ainsi qu'à la suite des générations successives depuis la fondation de la Nouvelle-France, les principaux dirigeants du Canada français n'ont eu de cesse de développer des mesures incitatives favorisant l'agriculture et de mettre de l'avant un discours proactif sur la natalité. À titre d'exemple, lors du krach de 1929 et de la crise socioéconomique des années 1930 qui s'ensuivaient, le Canada français prônait « la vocation agricole » et « le retour à la terre »<sup>28</sup>. De sorte qu'à cette époque, le descendant Jean Deschênes de la lignée du couple DesChesnes-de Baillon, a participé à l'effort agricole, plus précisément à Saint-Jean-de-Dieu, près de Trois-Pistoles. La vie rurale était excessivement

laborieuse en raison d'une technologie déficiente au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pour tout dire, le cheval et le bœuf étaient des alliés indispensables pour cultiver la terre en labourant et en semant ou en coupant les foin à la période de l'été, notamment, en juillet et en août lorsque les vastes prairies regorgeaient de longues herbes verdoyantes. La fin août et le début de l'automne étaient consacrés à l'approvisionnement en bois de chauffage ainsi qu'au ravitaillement en pièces de viande à boucherie comme le porc, le bœuf ou le poulet. Les tâches agricoles étaient au ralenti pendant l'hiver, mais le soin des bêtes, la traite et l'expédition de lait n'offraient aucun répit pour les travailleurs de la ferme. Même les enfants, et en première instance les adolescents, contribuaient grâce à leur force de travail à maintenir le mieux-être familial. Il fallait se lever tôt le matin afin de s'appliquer à ces tâches agricoles. À la fin de l'hiver, certains cultivateurs s'adonnaient à la récolte de l'eau d'érable pour produire le sirop et organiser ultérieurement les jouissances festives de la cabane à sucre.

Jean Deschênes est l'époux en premières noces de Marie Beaulieu dont le mariage fut célébré le 4 juillet 1928, en l'église de Sainte-Françoise. Fait à remarquer, Jean Deschênes savait signer son nom comme l'atteste sa présence à tous les baptêmes de ses enfants ainsi qu'aux funérailles de certains d'entre eux. Le couple Deschênes-Beaulieu procréa cinq garçons et trois filles dont deux



Jean Deschênes.  
Source : Gervais Deschênes

moururent en bas âge, soit Benoît (1932-1934) et Raymond (1935-1935). Rita, la fille aînée (1930-2019), Élia mieux connue sous le prénom de Linette (1933-2011), Henri surnommé avec humour *le pite* (1936-2021), Jean-Marie mieux connu sous le prénom de Raymond, mais surtout appelé affectueusement *l'oncle Black* (1937 —), Yvon (1940-2007) et Louiselle (1944 —) sont les autres frères et sœurs de la famille ayant passé leur enfance et leur jeunesse à Saint-Jean-de-Dieu. La vie trépidante des enfants du couple Deschênes-Beaulieu était séquencée par l'ambiance d'activités ludiques éveillant des sentiments de joie et de plaisir. Chacun expérimentant à



sa manière les événements les plus souvent heureux et enthousiasmants de la vie quotidienne.<sup>29</sup>

Jean Deschênes exhala son dernier soupir le 28 janvier 1949 d'une toxi-infection nommée le tétanos. Il avait alors 47 ans. Ce drame humain a été une grande perte pour Marie Beaulieu et sa famille. Jean ne s'était pas méfié lorsque l'un de ses pouces s'entailla bêtement dans le *chain-block*, c'est-à-dire l'engrenage d'une poulie et de chaînes à partir d'un monte-charge agricole. La plaie ouverte fut imprudemment en contact avec le fumier de cheval. Jean continua les jours suivants à travailler sans se méfier de cette vilaine blessure. Le cultivateur n'avait pas de temps à perdre, étant affairé par un horaire chargé. Il devait se conformer résolument aux échéances et aux délais imposés par les tâches agricoles. Sa blessure à la main s'infecta et le tétanos se déclara sans crier gare après une semaine. Il décéda prématurément après d'atroces douleurs, n'étant pas vacciné contre cette maladie. Le système nerveux étant lourdement attaqué, il souffrit de violentes convulsions et subit d'autres symptômes tels que d'intenses contractions et de douloureuses rigidités musculaires. Cette agonie a pris fin subitement par un arrêt cardiaque à l'hôpital de Rivière-du-Loup. Le deuil et le chagrin qu'éprouvait son épouse ne se sont jamais véritablement cicatrisés. Au lendemain des funérailles, tête baissée et d'une attitude profondément résignée, Marie Beaulieu suivait avec affliction les empreintes de pas laissées dans la neige par son époux peu avant son décès.



Marie Beaulieu.  
Source : Gervais Deschênes

Marie Beaulieu porta le veuvage pendant sept ans avant d'épouser en deuxièmes noces à l'âge de 52 ans Émile Bouchard, mieux connu sous le surnom de *Ti-Mile*. Né le 28 août 1894, le grand-père Bouchard avait 61 ans lors de la célébration du mariage qui se déroula le 18 août 1956 en l'église de Saint-Jean-de-Dieu.

Les enfants de Marie Beaulieu participaient avec engouement à ces épousailles.

Cette matriarche du Canada français était surnommée affectueusement par ses rejetons, *la mère chez*

*nous*. Elle était une femme dévouée et généreuse pour ses petits-enfants. Elle ne manquait pas d'envoyer ses cartes de vœux de Noël et de Bonne Année contenant de l'argent en papier-monnaie inséré dans une enveloppe blanche en guise de cadeau. Marie Beaulieu fit de brèves visites à Saint-Stanislas au Lac-Saint-Jean chez son fils Henri. Ses petits-enfants apprenaient à mieux apprécier son tempérament maternel. Dans ces circonstances, elle ne manquait pas de leur attribuer le « nom de baptême », *mes petits juifs d'enfants*. Elle savait pareillement préparer des amuse-gueules tels que des craquelins « Ritz » avec sur le dessus des petits morceaux de fromage fondu « Kraft » et des olives vertes farcies aux piments rouges, tranchées en deux.

Au début de leur mariage, le couple Bouchard-Beaulieu a vécu au village de Saint-Guy où le grand-père Bouchard avait un magasin général. Il y avait à ce site rassembleur une table de « pool » pour les personnes du voisinage. Ce divertissement était une activité de loisir de premier plan. Le couple Bouchard-Beaulieu s'est installé ensuite au village de Saint-Jean-de-Dieu sur la voie rurale du nom de la route de La Société. Peu avant le début de la popularisation des dépanneurs dans les années 1970, Marie Beaulieu s'appliquait à la gestion d'un petit magasin. Le couple Bouchard-Beaulieu disposait pour ainsi dire d'une grande qualité : l'esprit entrepreneurial ! Il s'y vendait en cet endroit de ralliement quelques denrées alimentaires de subsistances telles que du pain, du lait, du beurre, des « cannages », etc. Il s'y écoulait des desserts glacés : des « Revel », des « Fudge » ou des « Popsicle ». Il s'y offrait des desserts assortis, soient des « Petits gâteaux Vachon » comme des « Caramel » et « Jos Louis ». Il s'y distribuait des barres de chocolat de toutes variétés : des « Caramilk », des « Aero » et des « Kit-Kat » ainsi que des croustilles « Dulac » ou « Humpty Dumpty ». On y trouvait également des boissons gazeuses de toutes sortes représentées par ces étiquettes commerciales : « la liqueur Kik », « la liqueur Fanta », « la liqueur Crush », à saveur de fraise ou d'orange, ainsi que d'autres marques telles que « la liqueur Coke », « la liqueur Pepsi », « la liqueur 7-UP », « la liqueur Sprite » et « la liqueur Ginger Ale ». Il s'y répertoriait des cigarettes de marques « Belvédère », « Du Maurier », « Mark Ten », « Players », « Export "A" » et « Craven "A" ». Finalement, il s'y exposait du tabac pour fumer la pipe ou à chiquer ainsi que des articles variés pour

fabriquer des cigarettes à la maison : une activité de loisir appréciée au plus haut point dans la famille Deschênes.

À noter que ces produits vendus en ce temps-là avaient un goût très délicieux comparativement à ce qui se commercialise de nos jours. Les personnes du village se rencontraient à ce petit magasin devenu un lieu de prédilection pour discuter et blaguer de tout et de rien. En outre, la table de « pool » fut déménagée en cet emplacement qui réunissait les voisins aux noms de famille suivants : les Leblond, Ouellet, Pelletier et Roussel. Ceux-ci se réjouissaient de pouvoir s’amuser autour de cette surface sacrée. Le jeu de cartes était une autre activité de loisir prisée par cette communauté où l’enjeu était de miser sur des « cents noirs ».

Le grand-père Bouchard était souvent occupé à classer des bouteilles vides sur le perron de la



Émile Bouchard.  
Source : Gervais Deschênes

maison. Un travail qui requérait sa concentration et son énergie, sa vision étant fortement diminuée par le grand âge. Il était également occupé à nourrir ses porcs avec de l’engrais qui ressemblait au « pablum pour bébé ». Pour gâter ces animaux, il coupait en biseau des morceaux de pommes mi-sûres et mi-sucrées ramassées sur le sol tapissé du feuillage flamboyant de la saison automnale. Un jour, les enfants du *pîte* voulaient aider le grand-père Bouchard sans intention malicieuse. Ils avaient alors interchangé les bouteilles de boissons gazeuses sur le perron du petit magasin. Ils ne réussirent qu’à provoquer en lui une terrible colère accompagnée de jurons... Marie Beaulieu prit immédiatement la défense de ses petits-enfants en les couvrant de sa protection maternelle. Tout en les amenant dans leur chambre à coucher, elle leur donnait simultanément une tablette de chocolat Kit-Kat afin de les rassurer. Le temps passait paisiblement à Saint-Jean-de-Dieu, mais soudainement la mort fut au rendez-vous. C’est ainsi que le grand-père Bouchard souffrit affreusement d’un cancer du pancréas. Il fut alors alité dans

la chambre nuptiale avec un crucifix suspendu au-dessus de son lit. Le grand-père Bouchard affronta avec courage et ténacité la morbidité de son affection cancéreuse. Ses intimes savaient s’occuper affectueusement de lui. Il fut finalement amené à l’hôpital du Sacré-Cœur à Montréal où il partit vers d’autres Cieux, le 3 mai 1966.

Marie Beaulieu déménagea à Montréal pour rejoindre ses enfants peu après le décès du grand-père Bouchard. C’est qu’à la suite des changements sociaux qui secouaient le Québec pendant les années 1960, ses enfants Linette, Yvon, Raymond et Louiselle avaient décidé de quitter Saint-Jean-de-Dieu pour la grande métropole de Montréal. Il y avait à cette époque du travail en abondance pour les personnes provenant des diverses régions du Québec désirant travailler en ce centre urbain névralgique.

Ce changement social était causé principalement par l’effervescence des attractions touristiques, dont l’exposition universelle de 1967 et le développement du chemin de fer souterrain à traction électrique : le métro urbain du Grand Montréal. À partir de la région du Lac-Saint-Jean, les membres de la famille d’Henri entreprirent quelques visites à leur grand-mère paternelle dans la région métropolitaine en utilisant le train ou l’autobus. En ces occasions privilégiées, les enfants de Rita et d’Henri se rencontraient et apprenaient mutuellement à la considérer davantage. Lors de ces visites familiales et de courtoisie, Marie Beaulieu appréciait avec bonne humeur les chocolats blancs confectionnés au monastère des Pères trappistes de Mistassini et qui lui étaient offerts amicalement par sa belle-fille, Rose-Marie Maltais, l’épouse de son fils Henri.



Philippe Marquis.  
Source : Gervais Deschênes

Marie Beaulieu vécut un autre veuvage de sept ans. Elle rencontra Philippe Marquis, né le 27 juillet 1927 à Nashua dans le comté Hillsborough, dans l’État du New Hampshire aux États-Unis. Après quelques sorties amicales, Marie Beaulieu se remaria en troisièmes noces à l’âge de 69 ans avec le grand-père Marquis qui en avait

alors 75. L'union maritale fut célébrée le 21 juillet 1973 en l'église Saint-Maurice à Bois-des-Fillion dans le comté de Terrebonne. Le couple Beaulieu-Marquis était représentatif de son temps. Ils s'aimaient affectueusement, partageant des gestes d'amitiés et d'intimes tendresses. Le grand-père Marquis était un homme affable, doux, effacé, d'une patience exemplaire et d'une parfaite gentillesse. Les enfants de Marie Beaulieu l'adoraient parce qu'il était attentionné auprès d'elle malgré les taquineries exprimées par certains membres de la famille puisque le couple était avancé en âge. C'est à Laval qu'ils ont vécu et terminé leur vieillesse en invitant et recevant la parenté ou en offrant le gîte aux petits-enfants lors de certaines fins de semaine. La grand-mère paternelle prenait le temps de préparer pour eux des sucres à la crème ainsi qu'un gâteau à la vanille rempli d'une riche garniture de confiture de fraises. Les jours passaient tranquillement, mais un jour Marie Beaulieu fut atteinte de la maladie d'Alzheimer qui lui fut longue et pénible. Elle rendit son dernier souffle à l'âge de 86 ans et 8 mois, le 5 mars 1990. Quant à Philippe Marquis, il passa dans l'autre monde à l'âge vénérable de 91 ans à Laval, le 12 août 1988.

À suivre...

## Notes

1. Jean Deschênes et Marie Beaulieu sont les grands-parents paternels de l'auteur de cette chronique. Il remercie sa cousine Magella Bérubé pour sa contribution substantielle quant à la transmission de photos de famille ainsi qu'au partage de ses souvenirs. L'auteur témoigne également de sa reconnaissance à Diane Dufour pour une relecture de l'article.

2. Recherches généalogiques : (1) Diane Dufour, GFA, le 23 mai et le 14 octobre 2021. Sources consultées : microfilm du registre Ancestry, PRDH (Projet de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal), microfilm du registre FamilySearch, BMS2000, Mariages et Décès du Québec 1926-1997, geneanet.org, FichierOrigine, cimetiernesduquebec.ca. (2) La confirmation de certaines données généalogiques a été réalisée en consultant l'ouvrage suivant : Suzanne Miville Deschênes, dir. (2013), *Dictionnaire généalogique : Les Descendants de Pierre Miville — Volumes 1 et 2*, Association *Les descendants de Pierre Miville inc.*, Rivière-Ouelle.

3. Sur l'acte de mariage, il est écrit « Marie Gobeille » et non pas « Marie Gobeil ».

4. Marie Élise Albertine Beaulieu a contracté trois mariages. À chacun d'eux, elle signait le prénom qu'elle a reçu à son baptême. Lors de son premier mariage avec Jean-Baptiste Deschênes, il est écrit que l'épouse se nomme Marie Élise Albertine Beaulieu. Par contre, elle signe Marie Beaulieu. Au deuxième mariage avec Émile Bouchard, elle apposa sa signature sous le nom d'Albertine Beaulieu. Au troisième mariage avec Philippe Marquis, elle signe encore une fois le nom de Marie Beaulieu.

5. Pour l'herméneuticien Paul Ricoeur, les histoires de vie sont des événements du quotidien que « nous racontons [...] parce que finalement les vies humaines ont besoin et méritent d'être racontées » (Réf. # 1).

Réf. # 1 – Paul Ricoeur (1983). *Temps et récit — Tome 1*. Paris, Seuil, p. 115.

6. Ce village se situe dans une région pittoresque reconnue pour ses nombreux bûcherons et draveurs ayant contribué à l'essor de l'industrie forestière dans plusieurs régions du Québec durant les années 30'.

7. Depuis l'arrivée en Nouvelle-France de l'aïeul Pierre Miville dit le Suisse, le nom de famille « Deschênes » a connu plusieurs altérations dans son épellation. Dans les actes baptismaux, ce nom de famille est épilé par exemple « Dechainé », « DeChainé », « DeCHAINED », « Dechainé », « Deschainé », « Deschaines », « Deschaines », « Deschane », « Deschayne », « Dechène », « Dechene », « Déchène », « Deschène », « Deschene », « DesChesne », « Deschenes », « Deschesnes », « Deschênes », « DesChesnes », « Deschane », « Duchane », « Duchaine », « Duchaine », « Duchène », etc. Les ecclésiastiques qui étaient pourtant des lettrés n'ont jamais écrit convenablement ce nom de famille. Même des généalogistes de talent éprouvent des difficultés à découvrir l'écriture exacte parmi ces imprécisions patronymiques.

8. Voir le texte complémentaire *Des questions relatives à Pierre Hudon dit Beaulieu*.

9. Une étude génétique récente confirme que Pierre Miville dit le Suisse est né dans la ville catholique de Fribourg d'une famille originaire du canton de Vaud, fermement protestant. (Réf. # 1). À noter que l'on estime présentement le nombre non négligeable de 5 millions de Québécois.es ayant une ascendance généalogique à partir de la lignée de Pierre Miville dit le Suisse (Réf. # 2).

Réf. # 1 – Pierre Gendreau-Hétu (2021). Patrimoine ADNy et preuve généalogique : une source médiévale suisse en amont des Miville d'Amérique. *Le Fribourgeois*, 30 (1), p. 25–28.

Réf. # 2 – Raymond Ouimet (2020). *Pierre Miville. Un Suisse en Nouvelle-France*. Québec, Septentrion.

10. Pierre Miville dit le Suisse et Charlotte Maugis ont eu sept enfants, trois garçons et quatre filles. Gabriel décédé en bas âge à Brouage (1630-1635). Le reste des enfants qui firent la traversée de l'Atlantique sont Marie (1632-1702), François (1634-1711), Aimée (1635-1713), Madeleine (1636-1708), Jacques (1639-1688) et Suzanne (1640-1675).

11. Pierre Miville dit le Suisse était sous les ordres de Guillaume Couture (1618-1701) et devint capitaine de milice vers la fin de sa vie, en 1668.

12. Il semblerait que Pierre Miville dit le Suisse aurait obtenu d'autres terres, mais cela n'est pas corroboré par des documents socio-historiques. Cependant, il est un fait probant que Pierre Miville dit le Suisse était en bons termes avec Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France (1651-1656). Ce dernier lui aurait favorisé ces acquisitions de propriétés. Ils se connaissaient par l'évènement conflictuel du siège de La Rochelle avant leur venue effective dans la colonie française. D'ailleurs, les armoiries des descendants de l'association de Pierre Miville empruntent le signe héraldique des armoiries de Jean de Lauzon : le « ouroboros » qui signifie « le serpent qui mord sa queue » étant un symbole d'éternité unissant les

contraires masculin et féminin. Cette amitié militaire a contribué à l'avancement social de Pierre Miville dit le Suisse dans le Nouveau Monde.

13. Statistique Canada. *Introduction aux recensements du Canada, 1665-1871, Années de recensements 1665 à 1871*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-187-x/98-187-x2000001-fra.pdf> (Site internet consulté le 7 juin 2022).

14. Signalons que Pierre Miville dit le Suisse fut un travailleur infatigable, ce qui explique sa réussite sociale en Nouvelle-France. Celle-ci fut toutefois ternie par une accusation de sédition le 17 juillet 1664 qui le mena à son bannissement du bourg de Québec sous la menace constante d'être pendouillé s'il y remettait les pieds. En effet, ce colonisateur cherchait depuis plusieurs années à obtenir un engagé pour sa terre sur la côte de Lauzon, mais sans succès apparent puisque certains preneurs de décisions de la colonie française se servaient les premiers en accaparant pour eux-mêmes et leurs amis tous les engagés qui arrivaient de France. Alors, un jour où un navire accosta au port du bourg de Québec, Pierre Miville dit le Suisse en eut assez. Dans un geste plus que désespéré, il prit de force un engagé dans une échauffourée afin qu'il puisse l'aider sur ses terres. C'est ainsi que certains preneurs de décisions de la colonie avaient « beau jeu » et accusaient sans vergogne Pierre Miville dit le Suisse de sédition en le soumettant à de multiples humiliations et outrages. Cette mésaventure tire son origine de l'esprit pléonexique de ces accusateurs c'est-à-dire que ceux-ci cherchaient toujours à accroître effrontément leur richesse plus qu'il en fallait par l'exploitation indue et inacceptable des plus petits. Ils utilisaient même à leur avantage maléfique la loi pour arriver à leurs fins. Ce triste évènement a certainement causé la suspicion des uns envers les autres dans la petite communauté du bourg de Québec. Le protecteur de Pierre Miville dit le Suisse, le gouverneur Jean de Lauzon, avait vu juste en réussissant à rétablir la réputation de cet artisan d'envergure de la vie sociétale qu'est Pierre Miville dit le Suisse contribuant ainsi à l'avancement socioéconomique et à la régénération du tissu social en Nouvelle-France.

15. François Miville a été procureur fiscal du seigneur Jean de Lauzon et fut également capitaine de milice. Il est surtout reconnu dans les écrits généalogiques comme le tuteur de sa mère. En effet, il a pris soin de Charlotte Maugis jusqu'à son décès le 10 octobre 1676. Elle fut aux prises avec des créanciers abusifs et insensés qui ont même demandé avec perfidie qu'elle soit mise sous tutelle pour subtiliser ce qu'il restait de ses derniers biens matériels. Tout compte fait, la veuve Miville a souffert de démence, là où « la mort n'attend pas que les vivants règlent leurs comptes pour accomplir son œuvre sinistre » (Réf. # 1).

Réf. # 1 – Raymond Ouimet (2020). Op. cit., p. 88.

16. Les Amérindiens nommèrent ce site *Kamitsitsit* ou *Kannissigit* qui signifie « là où il y a beaucoup de castors »

17. Gervais Deschênes (2018/2019). Notes de recherche à propos de quelques personnages fabuleux à partir de l'ascendance de Catherine de Baillon (2 parties)/Research Paper of Catherine de Baillon (2 parts). *Le Fribourgeois*, 27 (1)/27 (2), pp. 16–19; 20–24/18–23; 24–29.

18. Raymond Ouimet & Nicole Mauger (2001). *Catherine de Baillon : Enquête sur une fille du roi*. Québec, Septentrion, p. 62–63. Nous sommes redevables à Raymond Ouimet et Nicole Mauger (2011)/Raymond Ouimet (2020) puisqu'une part substantielle des

informations généalogiques et sociohistoriques concernant Pierre Miville dit le Suisse ainsi que du couple DesChesnes-de Baillon émanent de ces ouvrages. Celles-ci ont permis par recoupement de réaliser d'autres découvertes étonnantes.

19. Son épouse Catherine de Baillon n'avait aucun pouvoir légal sur la société de traite de fourrures.

20. Il est intéressant de souligner que l'intendant Jean Talon appréciait à sa juste valeur Pierre Miville dit le Suisse pour ses constructions de barques.

21. Raymond Ouimet & Nicole Mauger (2001). Op. cit., p. 71.

22. Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie reçut de Jean Talon une concession de la seigneurie de la Rivière-Ouelle. En 1681, 132 arpents sont déjà mis en valeur par 11 familles totalisant 62 âmes. Le nombre des censitaires augmente pour un total de 105 âmes en 1698 et de 302 âmes en 1739 (Réf. # 1).

Réf. # 1 – Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie *Biographie – Deschamps de la Bouteillerie, Jean-Baptiste-François – Volume II (1701-1740) – Dictionnaire biographique du Canada* (Site Internet consulté le 23 janvier 2022).

23. Après trente-cinq mois de mariage, Catherine de Baillon avait vécu vingt-sept mois de grossesse pendant que Jacques, faut-il le rappeler, était aux prises avec des créanciers cherchant à récupérer coûte que coûte leur argent. Tout cela pour déstabiliser le mieux-être familial du couple DesChesnes-de Baillon. C'est dans ce contexte misérable que Catherine de Baillon vécut ses grossesses. En raison de la politique nataliste de Jean Talon, elle ne pouvait y échapper puisqu'« on attendait des filles du roi qu'elles procréent, alors Catherine de Baillon procréa » (Réf. # 1). Une question se pose ici : est-il permis de penser que ce discours nataliste n'était qu'une question socioéconomique où la famille était considérée comme une unité de production sous la gérance des puissants dont la religion était utilisée comme une fin en soi ?

Réf. # 1 – Raymond Ouimet & Nicole Mauger (2001). Op. cit., p. 68

24. Parmi ces créanciers, il y a Charles Aubert de La Chesnaye, Daniel Biaille, la demoiselle Amyot, le « nommé André » et Sieur Mayeux. Un créancier se greffe à cette liste dans un contrat de constitution de rentes, soit Alexandre Petit. Un créancier s'ajoute également à la liste pour un autre contrat de constitution de rentes. Ainsi, en plus de Daniel Biaille, il y a Sieur de Sainte-Meur et encore une fois Alexandre Petit. Par ailleurs, la veuve Charlotte Maugis a contracté des dettes avec Eustache Lambert, Bertrand Chesnaye de La Garenne et Louis Rouer de Villeray.

25. Ibid., p. 74–75.

26. Cité dans Raymond Ouimet (2020). Op. cit., p. 131.

27. Ibid., p. 131.

28. Claude Beauchamp (1982). *Milieu rural et agriculture entre le rose et le noir*. Recherches sociographiques, 23 (3), p. 217–226.

29. Nous reviendrons dans la deuxième partie de cette chronique en décrivant des histoires de vie des membres de la famille du couple Deschênes-Beaulieu.